**8208**

**PROJET DE LOI**

**autorisant le Gouvernement à financer les frais d’exploitation, de maintenance et de maintien en condition opérationnelle de deux hélicoptères AIRBUS H-145M**

Le projet de loi a pour objet d’autoriser le Gouvernement à financer l’exploitation, la maintenance et le maintien en condition opérationnelle de deux hélicoptères AIRBUS H-145M pour la période d’exploitation de 2024 à 2038 inclus.

La somme totale qui sera dépensée dans le cadre de la future loi est limitée à 86 millions d’euros hors taxe sur la valeur ajoutée et estimée pour la période d’exploitation restante des deux hélicoptères mis en service à partir de 2019.